



**HAL**  
open science

## L'installation des jeunes ruraux en Sierra Leone : l'émancipation au prix de la précarité.

Augustin Pallière

► **To cite this version:**

Augustin Pallière. L'installation des jeunes ruraux en Sierra Leone : l'émancipation au prix de la précarité.. 2018. hal-01811960v2

**HAL Id: hal-01811960**

**<https://hal.science/hal-01811960v2>**

Preprint submitted on 11 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'installation des jeunes ruraux en Sierra Leone : l'émancipation au prix de la précarité.

*Réunion du chantier « Structures agraires et accès des jeunes à la terre », Comité Technique Foncier et Développement (CTFD), Paris, 3 juillet 2018.*

**Augustin Palliere (chercheur associé PRODIG)**

## 1 Introduction

Dans cette communication on s'interroge sur les modalités d'installation en agriculture des jeunes ruraux en Sierra Leone à partir d'un cas d'étude dans le nord du pays.

Comme partout en Afrique subsaharienne, l'emploi des jeunes est un défi crucial. Plus de 40 % des 7 millions de Sierra Léonais ont moins de 15 ans (UNFPA). Sachant que le secteur agricole correspond à plus de 50 % de la population active (FAOStat), travaillant essentiellement au sein d'exploitations agricoles « familiales »<sup>1</sup>, la réponse à ce défi se trouvera pour une bonne part dans la possibilité pour les nouvelles générations de producteurs agricoles de développer leur propre outils de production et d'en dégager un revenu qui assure durablement leur existence et celle de leur famille.

Dans une société lignagère, au sens où c'est l'appartenance à un lignage et la position en son sein qui déterminent l'accès aux moyens de production, la question de l'installation des jeunes est intimement liée à celle de leur émancipation vis-à-vis de la génération précédente. L'histoire récente de la Sierra Leone confère à cette question une acuité particulière. Pour de nombreux auteurs la cause profonde de la guerre déclenchée par le Revolutionary United Front (RUF) dans les années 90 est la marginalisation, par un système clientéliste en crise, des jeunes ruraux que le secteur agricole familial, comme le secteur diamantifère artisanal, avait échoués à intégrer (Richards 1996; Peters 2006; Chauveau and Richards 2008). Après cette décennie perdue pour le pays, les politiques publiques dans le domaine du développement agricole et rural favorisent-elles l'intégration du plus grand nombre ou, au contraire, risquent-elles de faire grossir les rangs des producteurs « sans feu ni lieu » ?

On fonde notre approche de la question de l'installation des jeunes ruraux sur les concepts forgés en anthropologie économique et en agriculture comparée appliqués à l'étude d'un territoire rural en particulier. Ces deux traditions pluridisciplinaires convergent dans la mobilisation du paradigme systémique pour caractériser les processus socio-économiques qui s'inscrivent dans des cycles écologiques. La première s'attache à élaborer des « modèles[s] socio-économique[s] » (Meillassoux 1977) afin de reconstituer le fonctionnement des rapports de production (accès aux moyens de production) et des rapports de reproduction (rapports matrimoniaux, notamment). La seconde est basée sur le concept de « système agraire » (Mazoyer 1987) qui reconstitue, notamment, la cohérence entre les rapports de production et les modes d'exploitation du milieu. Dans les deux cas, il s'agit d'une approche de nature heuristique : on reconstitue un système pour identifier les contradictions dialectiques qui peuvent conduire à sa transformation en profondeur, notamment en relation avec l'intégration des systèmes locaux dans le système capitaliste global. Dans cette communication en particulier, on s'interroge sur la manière dont la marchandisation du travail et des

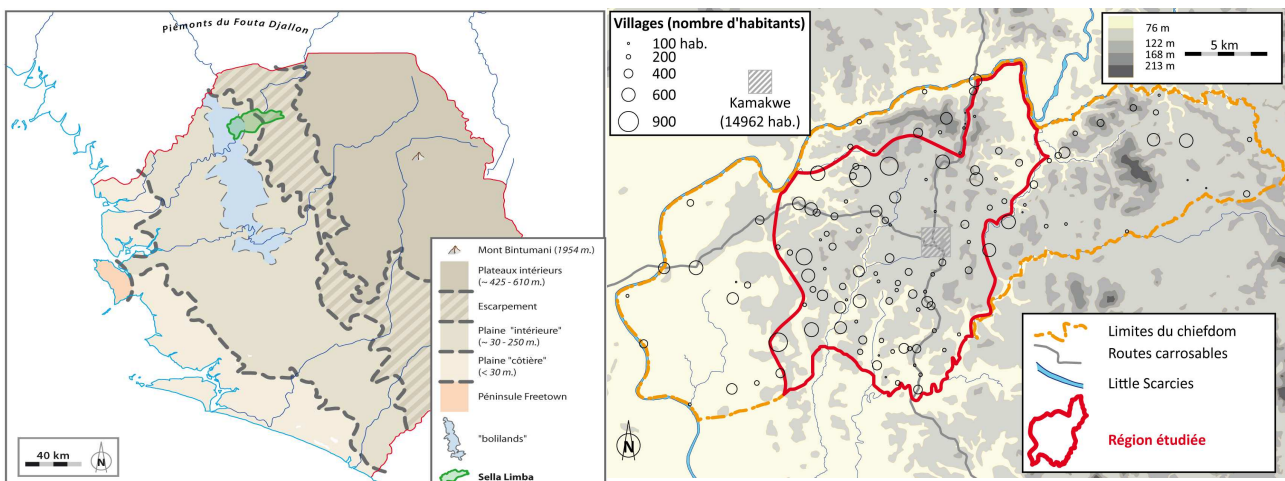
---

<sup>1</sup>L'agriculture familiale est « caractérisée par i) des liens organiques entre l'économie domestique et celle de l'unité de production et ii) la mobilisation effective du travail familial sans le recours au salariat permanent » (Bélières et al. 2014)

produits agricoles a provoqué la crise d'un système fondé sur la circulation entre les générations du travail et des subsistances, modifiant en profondeur les modalités d'installation des jeunes ruraux.

Appliquer ces approches à un territoire consiste à intégrer à cette échelle des dynamiques de natures différentes (agro-écologiques, socio-économiques) qui se déploient à différents niveaux (globale, nationale, domestique) sur différents pas de temps (sur un cycle agricole annuel, sur une génération, sur la « longue durée »). En faisant le choix de porter notre analyse à l'échelle d'un territoire rural relativement marginalisé, le *chiefdom* de Sella Limba, éloigné à la fois de la capitale et des districts diamantifères, on apporte un éclairage particulier sur les origines de la crise sociale à l'échelle nationale évoquée plus haut. Pourquoi les jeunes sierra-léonais qui ont migré dans les districts diamantifères de l'est du pays, d'où a été lancée la rébellion qui a déchiré le pays pendant 10 ans, n'étaient-ils pas parvenus à construire un avenir souhaitable dans leurs communautés d'origine ?

La Sella Limba rassemble environ 60 000 habitants sur 400 km<sup>2</sup>. Ce peuplement est inégalement réparti. La population est concentrée dans un réseau très dense de petits villages (autour de 300 personnes) qui maille les collines aplanies du centre du *chiefdom*. Elle est nettement plus faible dans les marges est et ouest du *chiefdom* et notamment dans la vaste cuvette – les *Bolilands* – qui couvre l'ouest du territoire et s'étend bien au-delà. On évoquera essentiellement dans cette communication la partie centrale, la plus densément et anciennement peuplée, du *chiefdom* pour revenir en conclusion sur l'importance dans l'avenir des marges dont la colonisation agricole est plus récente.



Figures 1 et 2 : Localisation de la région étudiée et peuplement de la région étudiée (Réalisation de l'auteur, source s : Gwynne-Jones (1978) et enquêtes).

La société limba partage de nombreux traits avec les autres sociétés de la région dont certains sont importants à rappeler pour notre propos. Le passage du statut d'enfant (*hati*) à celui de jeune adulte (*langpen*) se fait lors d'une initiation dans la « société » *gbangbani* (pour les hommes) et *bundu* (pour les femmes). L'initiation reste jusqu'aujourd'hui une institution centrale dans les villages. Le passage du statut de jeune adulte à celui d'adulte (*waté*, homme ou *yéréme*, femme) est marqué par l'union matrimoniale. La division sexuelle du travail agricole rend inconcevable pour les producteurs agricoles le célibat. Le strict caractère patrilinéaire (filiation par le père) et virilocal (les femmes quittent leur foyer à l'occasion de leur mariage) de la société limba est atténué par l'importance du lien entre neveux et oncle utérin<sup>2</sup>. Une caractéristique renforcée par le fait que les unions matrimoniales ont très majoritairement lieu à l'intérieur d'aires réduites regroupant quelques villages distants de quelques kilomètres.

<sup>2</sup>Relatif à la mère (oncle maternel).

Une des difficultés pour traiter le sujet de « l'installation » des jeunes ruraux dans ce contexte est de cerner la réalité mouvante des « unités de production ». Alors que le capital engagé dans la production agricole est faible (il se limite aux semences et à des outils manuels), l'existence d'une unité de production ne repose que sur les liens de subordination entre aînés et cadets (ou entre hommes et femmes) qui déterminent la contribution en travail de chacun au produit global. Ici, on définit comme une unité de production l'ensemble des actifs agricoles qui contribuent significativement à la culture d'au moins une parcelle commune placée sous la responsabilité d'un individu, le plus souvent un homme, et qui jouissent d'une part significative du produit issu de cette parcelle, notamment via la consommation quotidienne de subsistance (au moins pendant une partie de l'année). Au sein d'une unité de production peuvent coexister des sous-unités de production, généralement réunies par l'appartenance à un même groupe utérin. Chaque membre d'une unité de production se livre également à des activités productives strictement individuelles (agricoles et extra-agricoles). Analyser les modalités « d'installation » des jeunes ruraux requiert notamment de comprendre comment s'articulent ces différents processus de production à différentes périodes historiques.

Les analyses qui suivent sont basées sur la réalisation de plusieurs séjours d'enquêtes entre 2007 et 2011 dans le *chiefdom* de Sella Limba, d'abord dans le cadre d'une formation d'ingénieur agronome (2007 et 2008) puis pour la réalisation d'une thèse de doctorat (2009 à 2011). Les détails relatifs aux méthodes d'enquête sont précisés dans le manuscrit de la thèse (Palliere 2014). Retenons pour cette communication que 2 types d'enquêtes ont été principalement réalisés :

- des entretiens avec des producteurs (et des productrices) plus ou moins âgé(e)s<sup>3</sup> dans le but de reconstituer l'état des rapports de production et de reproduction, les modes d'exploitation du milieu et les conditions d'intégration du territoire à différentes générations (462 entretiens historiques ont été réalisés entre 2007 et 2011) ;
- des études de cas d'unités de production à l'occasion desquelles chaque membre actif était interrogé sur sa contribution en travail au produit agricole et extra-agricole global et sur la part de ce produit qui lui revenait sous différentes formes (59 études de cas ont été réalisées).

## 2 Fragmentation du groupe domestique et précarisation

Les producteurs les plus âgés rencontrés en Sella Limba nous parlent de leur jeunesse dans les années 40-50. Trois éléments ressortent des témoignages des producteurs les plus âgés que nous avons rencontrés : la place exclusive de l'abattis-brûlis comme mode d'exploitation du milieu, la taille des unités de production et la faiblesse de la monétarisation de l'économie domestique.

La densité de population est déjà relativement importante dans le centre de la Sella Limba, plus de 50 hab/km<sup>2</sup> en 1930 d'après les données de McCulloch (1950). L'exploitation des friches en abattis-brûlis est relativement intensive, au sens de Boserup (1965) : deux années de culture alternent avec 7 années de friches et le sol est travaillé superficiellement à la houe au moment du semis. Le taillis impénétrable qui résulte de ce mode d'exploitation est associé à une palmeraie subsponnée importante.

Chaque petit village est formé de 2 à 3 cercles de maisons (*kuru-kuru*) qui rassemblent les hommes d'un patrilignage, leurs femmes, les garçons et les filles non mariées ainsi que les jeunes hommes adoptés (les neveux utérins notamment). Avec les témoins de l'époque on parvient à lister

---

<sup>3</sup>Dans la suite du texte, sans précision explicite, les termes de producteurs, d'actifs, de vieux, de jeunes, d'aînés, de cadets (etc.) renvoient aux personnes des deux sexes.

une dizaine de membres actifs de chaque sexe dans ce cercle de maisons. Il regroupe 3 à 4 foyers (*somba*, marmite) avec à leur tête une des coépouses de l'aîné (*mayon ma*, le premier).

Chaque année, autour de janvier, ce dernier désigne la « direction » dans laquelle tous les jeunes hommes procèdent au défrichage en vue du brûlis en mars-avril. C'est la « grande » parcelle (*tembuy*) du cercle de maisons qui représente bien donc à l'époque une « unité de production ». Une fois ce travail terminé, les jeunes hommes, sous la responsabilité des épouses en charge des foyers, disposent de quelques jours de travail pour défricher des « petites » parcelles (*hutolo*) contiguës à la grande. Puisque tout doit brûler d'un bloc, le calendrier du brûlis ferme cette fenêtre calendaire et limite la taille des petites parcelles. Après la récolte et le battage, qui s'étalent d'octobre à janvier, l'ensemble de la production de riz paddy de la grande parcelle est remonté au village et stocké dans de grands coffres en bois fermé à clef et contrôlé par le chef. Ce dernier a la lourde responsabilité de distribuer quotidiennement à ses épouses une ration équivalente tout en veillant à conserver des semences en vue de la prochaine saison de culture. Les limbas insistent sur l'importance de ce rôle pour la cohésion du cercle de maisons.

À l'inverse, les femmes sont plutôt considérées par les hommes comme facteur de dispersion du groupe domestique. Si chacune reçoit quotidiennement une ration équivalente de paddy, elle peut augmenter cette quantité grâce à la récolte dans sa petite parcelle. Cette récolte supplémentaire (à laquelle il faut ajouter les récoltes de fonio, une autre céréale cultivée par les épouses en seconde année après le riz sur une partie de la parcelle) leur permet de nourrir plus de personnes, notamment en adoptant des petits-fils, c'est-à-dire des enfants de leurs filles mariées hors du cercle. La circulation enfantine est, jusqu'aujourd'hui, en effet très intense entre les groupes domestiques et les villages. Elle explique qu'au sein d'un cercle de maisons dans les années 50, les foyers peuvent réunir plus ou moins d'individus productifs ou pré-productifs en fonction de l'âge et des ressources de la femme à leur tête.

Mais cette accumulation différentielle sous la forme de nouveaux dépendants ne se traduit pas alors par l'accès à des moyens de production ou à des biens de consommation différents. L'ensemble de la subsistance du groupe est assuré par la production agricole domestique et l'immense majorité de cette production est destinée à cette auto-subsistance. En effet, les échanges marchands se limitent à l'époque à la vente des noix de palmistes dans les comptoirs aux embouchures des fleuves côtiers à une petite semaine de marche de la Sella Limba. Les revenus sont notamment utilisés pour le paiement de la *hut tax* imposée par les britanniques en 1920. Les déplacements des jeunes ruraux sont entravés par l'ordre colonial représenté localement par la figure du *Paramount Chief* qui profite de sa position pour lever toutes sortes d'impôts qui sont autant d'occasion d'exiger du travail gratuit sous la forme de corvée collective ou de mise en gage d'enfants en âge de travailler.

Dans cette configuration quelles étaient les modalités « d'installation » des jeunes ? L'intégration des nouvelles générations est strictement encadrée par les aînés. Après son initiation, un jeune homme travaille de longues années avant de se voir promettre une épouse. Mais à son arrivée dans le groupe domestique, celle-ci n'est encore qu'une enfant prise en charge par la femme à la tête de son foyer. Plusieurs années encore après, la naissance des premiers enfants issus de cette union n'est pas du tout synonyme d'autonomie pour le jeune couple qui ne se voit pas reconnaître de droits sur cette progéniture. Le statut d'un homme ne change réellement qu'une fois atteint un âge avancé. Pour une femme, c'est la disparition de sa belle-mère puis la naissance de ses propres petits-enfants et leur adoption qui permet alors de constituer son propre foyer, de travailler dans ses propres parcelles puis d'y faire travailler à son tour des cadettes.

Les événements de la saison sèche 1955-56 marquent un changement d'époque. Le nord de la Sierra Leone est embrasé par un soulèvement des jeunes contre le régime despotique des *Paramount*

*Chief*. Ils obtiennent du gouvernement l'abolition des prélèvements et du travail forcé et la liberté de circuler dans le pays. La même année, l'activité diamantifère artisanale, une industrie très intensive en travail, connaît un véritable boom à l'est du pays. Les jeunes hommes de toutes les zones rurales du pays y migrent massivement pour travailler dans le secteur. En Sella Limba, ces départs sont sources de tensions inédites entre aînés et cadets. Les premiers ne sont guère disposés en effet à laisser filer les seconds alors qu'ils peuvent légitimement revendiquer des droits sur leur travail après avoir contribué des années durant à leur formation. D'autant moins disposés que le développement du secteur diamantifère artisanal s'accompagne de l'émergence de filières pour les produits agricoles vivriers. C'est de cette époque que date l'arrivée des premiers biens de consommation d'origine industrielle sur le marché : tôles ondulées, chaussures, radio, vélo, etc. Dégager un surplus vivrier permettant d'acquérir ces biens de consommation suppose pour ceux qui sont à la tête des unités de production de pouvoir jouir du travail du plus grand nombre d'actifs possibles. À court terme, les pères et les frères aînés cherchent à prolonger la coercition quitte à employer la sorcellerie. Mais les fils ou les frères cadets sont nombreux à partir « sans dire au revoir » et sans « donner de nouvelles » (sans envoyer de l'argent).

Néanmoins, à long terme, les rapports de production domestiques évoluent et une nouvelle organisation du travail se met en place, qui laisse plus de place aux travailleurs dépendants pour mener des activités agricoles de manière autonome. Par fratrie utérine, ils obtiennent des droits sur les bas-fonds, éléments du paysage qui n'étaient pas exploités jusqu'ici de manière spécifique. Les jeunes actifs vont profiter de cette opportunité pour développer un mode d'exploitation du milieu très intensif en travail. Après le brûlis dans la grande parcelle de l'aîné, ils défrichent des parcelles de bas-fonds qu'ils laboureront après les semis du riz pluvial. En adoptant la riziculture inondée, les jeunes hommes de cette génération ont allongé les fenêtres calendaires et ont pu répondre à l'opportunité nouvelle que représentait l'émergence d'une filière vivrière commerciale. Ce sont des milliers d'hectares de bas-fonds qui sont à cette époque aménagés pour être cultivés chaque année. C'est également de cette époque que date la colonisation agricole des plaines inondables de l'ouest de la Sella Limba par des jeunes hommes en provenance du centre du *chiefdom*.



*Photos 1 et 2 : Exploitation des bas-fonds aujourd'hui en Sella Limba (à gauche labour, à droite repiquage)*

De génération en génération, cette nouvelle organisation du travail va conduire à la fragmentation des unités de production. Chaque fratrie utérine, disposant déjà de ses propres parcelles de bas-fonds, de son propre stock de paddy et de semences, rechigne, à la mort de l'aîné, à se placer sous la coupe de son successeur et à travailler pour lui. Aujourd'hui, les unités de production rassemblent en moyenne un peu moins de 4 actifs. Mais il existe des disparités importantes entre des

unités constituées autour de 2 ou 3 actifs et des unités qui rassemblent plus de 5 actifs. Nous verrons l'importance de cette distinction.

Les opportunités commerciales ouvertes par le développement du secteur minier se sont progressivement refermées. En effet, le gouvernement de la Sierra Leone indépendante a fait le choix d'un modèle basé sur l'importation de riz à bas-coût et n'a pas poursuivi les investissements dans les infrastructures qui auraient été nécessaires pour promouvoir des filières nationales. En Sella Limba, les années 80 sont marquées par un recul brutal des friches arborées et la mise en place d'un mode d'exploitation qui repose sur un travail du sol beaucoup plus important. Si les producteurs continuent de produire une part importante de leur subsistance, ils ont également développé des cultures très intensives en travail pour lesquelles ils ne subissent pas la concurrence du marché mondial (notamment le piment). La productivité du travail est restée faible, environ de 1,5 à 2 € aujourd'hui. En combinant des activités agricoles et extra-agricoles diverses, les producteurs parviennent à dégager des revenus annuels de l'ordre de 200 à 300 €. La faiblesse de la productivité du travail détermine aussi bien les formes actuelles des rapports sociaux domestiques que les opportunités extra-agricoles auxquelles peuvent aspirer les jeunes ruraux de nos jours.

### **3 Une marchandisation très incomplète**

L'équilibre entre actifs et inactifs était réalisé entre les grandes unités de production grâce à la circulation enfantine entre les villages des pères et des oncles utérins. Sans que cette circulation ne cesse, dans les années 70-80, on observe le développement de la circulation marchande de journées de travail entre des unités de production désormais de beaucoup plus petites dimensions. Suivant le schéma de Bernstein (2010) inspiré de Lénine (Lénine 1969 [1899]), l'émergence d'un marché du travail agricole devrait conduire à la polarisation de la société avec d'un côté l'accumulation de moyens de production plus performants pour une poignée d'exploitations capitalistes et de l'autre la prolétarianisation croissante du reste de la population. Les normes qui encadrent la marchandisation du travail et surtout le maintien de faibles niveaux de productivité n'ont pas permis d'observer jusqu'aujourd'hui une évolution de ce type en Sella Limba.

Il n'est pas possible en effet dans les villages de Sella Limba de négocier « librement », comme c'est le cas en ville ou dans le secteur minier, la journée de travail d'un individu. L'institution qui régule la circulation de la force de travail entre les unités de production est le groupe de travail (*kune*). Il regroupe environ 20 membres qui s'engagent à travailler une fois pour chaque membre du groupe à tour de rôle. Chaque groupe de travail « tourne » ainsi environ 5 fois dans une saison agricole. Une réglementation assez stricte permet une comptabilité rigoureuse de la contribution en travail de chaque membre. La journée de travail est divisée en portions (*bara*). Pour être quitte, chaque membre doit effectuer le nombre de portions décidé lors de la formation du groupe. La qualité du travail de chaque membre est également contrôlée et la négligence est sanctionnée par des amendes. Enfin, et c'est un point important, le bénéficiaire du groupe de travail un jour donné doit offrir aux autres membres un copieux repas accompagné de viande et arrosé de vin de palme. À défaut, le groupe ne s'acquittera que de la moitié des portions et arrêtera le travail à l'heure de la pause méridienne.



Photo 3 : Un groupe de travail (*kune*) pendant la pause méridienne lors d'une opération de billonnage

Cette organisation du travail est très courante dans les campagnes africaines (Richards 1983; Rocheteau 1975). Souvent vue comme une manière de stimuler l'ardeur à la tâche ou comme un instrument de coercition sociale, en Sella Limba elle joue aujourd'hui d'abord le rôle de « tontine de travail ». En effet, les petites unités de production actuelles sont beaucoup plus précaires que les grandes unités de naguère. Si un des actifs tombe malade ou se blesse, le travail qu'il a réalisé chez les autres membres du groupe ne sera pas perdu. Mais le groupe de travail est également une institution qui à la fois permet et limite la marchandisation de la force de travail. Un membre est libre de vendre son tour de travail à une tierce personne. Le strict règlement assure l'acheteur de la quantité, de la qualité mais également du prix du travail. La journée de travail est fixée, dans tous les villages, suivant le prix la même année de la mesure locale de paddy (1 pan de riz, soit 2,5 kg de paddy, environ 1 € en 2011). Mais l'institution de la *kune* oblige à acheter « d'un coup » autant de jours de travail qu'il y a de membres et, ce qui est loin d'être négligeable, de préparer un repas pour tous (il est en effet inconcevable d'acheter une *kune* sans la faire travailler toute la journée). Il n'est donc pas donné à tout le monde d'acheter de la force de travail agricole. En calculant pour chaque unité de production étudiée les ressources consacrées à l'achat de force de travail, on a pu mettre en évidence que les unités de production rassemblant plus de 5 actifs avaient tendance à acheter nettement plus de force de travail que les unités de production rassemblant 2 ou 3 actifs. On observe une économie d'échelle : seules les unités de production qui « mutualisent » (sous le contrôle d'un homme âgé) le surplus d'un grand nombre d'actifs ont la capacité de mobiliser les ressources nécessaires à l'achat d'un groupe de travail dans son intégralité.

Malgré cette différenciation, aucun processus de prolétarianisation ne semble amorcé. D'une part le travail domestique reste largement dominant, même pour les unités de production acheteuses de force de travail, d'autre part, dans toutes les unités de production on trouve des individus qui vendent leur force de travail à un moment de l'année.

À noter que l'on insiste ici sur la circulation marchande du travail. Mais plusieurs institutions font perdurer en Sella Limba la circulation non marchande de travail. Une des plus importantes et celle du *mabita* : journée de travail durant laquelle tous les jeunes hommes d'un village (de 20 à près de 100) travaillent chez les beaux-parents de l'un d'entre eux. Ici, aucune compatibilité n'est tenue du travail de chacun. Il est attendu du bénéficiaire un repas particulièrement généreux. Il arrive aussi qu'un jeune homme donne – sans contrepartie affichée – un de ses tours de *kune* à un de ses aînés de son lignage. De même, il est attendu d'une fille qu'elle retourne au moment du pic de travail dans le



village de sa mère pour l'aider. Cette circulation non marchande du travail se comprend dans le processus « d'installation » des jeunes producteurs sur lequel on revient dans la dernière partie.

À côté de cette marchandisation incomplète du travail, il n'existe aucune transaction marchande foncière. Les limites des territoires villageois sont connues et reconnues. C'est également le cas des territoires de chaque lignage (le plus souvent le territoire villageois est partagé en deux territoires lignagers). Avec l'éclatement des grands groupes domestiques de naguère, le rôle des aînés de chaque lignage a évolué. Il faut distinguer les terres pluviales des bas-fonds. Dans les premières, l'aîné de chaque lignage continue d'attribuer chaque année des droits d'usage aux producteurs qui lui font la demande. Seuls les chefs de groupes domestiques peuvent faire cette demande qui s'accompagne d'une « noix de cola » (montant symbolique). Cela signifie qu'une femme ou un jeune dépendant doit passer par son époux (ou son fils, son frère etc.) pour obtenir le droit d'exploiter une terre. À la récolte, la règle est de payer le *kututi*, une part fixe, quelle que soit la surface et la production, de la récolte en nature (du paddy, du piment sec, etc.). Le montant annoncé n'est pas négligeable : de 25 à 50 kg de paddy dans une région où les rendements ne dépassent guère 500 kg/ha et la surface qu'un actif peut mettre en culture ne dépasse pas 1 ha. Mais en pratique, personne ne paie le *kututi* en intégralité. Les usagers se réclament toujours d'un lien de filiation ou d'alliance avec l'aîné pour s'en tirer en donnant une quantité symbolique. De l'autre côté, collecter ces droits très partiellement payés par les usagers n'est guère une source d'accumulation pour les aînés puisqu'ils sont tenus d'en partager le bénéfice avec tous les vieux du village qu'ils l'aident à « regarder la terre ». Donner et recevoir la « cola » puis le *kututi* permet de reconnaître que le droit d'usage a été octroyé par la personne qui dispose des droits d'administration sur ses terres. Les droits à planter, essentiellement des palmiers à huile, sont également concédés par l'aîné aux membres de son lignage et à ses neveux. Ce droit n'est pas concédé aux femmes et aux jeunes hommes dépendants. Il est important de souligner, enfin, que dans les friches non exploitées une année donnée, les palmiers à huile sub-spontanés sont libres d'accès pour les habitants d'un village (pour l'exploitation des fruits et du vin). Le droit d'usage des parcelles de bas-fonds est attribué pour plusieurs années : tant qu'un usager exploite régulièrement une parcelle (friche de moins d'un ou deux ans), ses droits sont reconduits. S'il l'abandonne, elle peut être ré-allouée à un autre usager. Les droits d'administration de ces parcelles de bas-fonds sont entre les mains des aînés des segments de lignage, c'est-à-dire des descendants des groupes de frères utérins à qui elles ont été d'abord attribuées dans les années 50-60.

Avec la marchandisation du travail (hors puis dans le village), le développement de cultures commerciales (d'abord le riz puis aujourd'hui le piment), l'augmentation de la densité de population ... tous les ingrédients semblent réunis pour l'émergence d'un marché foncier, tendance que l'on observe dans de nombreux contextes ruraux sub-sahariens (Colin 2017). Or nous n'observons pas cette tendance dans le cas de la Sella Limba : ni achat-vente, ni location de terres entre producteurs dans le *chiefdom*. Il est malaisé d'expliquer l'absence de ce phénomène, mais nous pouvons néanmoins proposer quelques éléments de comparaison avec les situations évoquées dans la publication citée ci-dessus. En absence de protagonistes allochtones, comme dans l'économie de plantation ivoirienne, les rapports fonciers se tissent uniquement entre producteurs qui sont liés par des liens de parenté ou d'alliance. Par ailleurs, les émigrés vers les districts diamantifères des précédentes générations, ne sont pas revenus, le plus souvent, dans leur village et n'ont donc pas importé, comme c'est le cas par exemple en Guinée, de nouvelles normes. Nous n'observons pas en Sierra Leone le développement de cultures pérennes à caractère commercial, comme dans de nombreux pays de la sous-région. Le développement des palmeraies plantées reste pour le moment limité et les droits pour son exploitation ne sont jamais restreints au seul planteur ou à ses descendants. Enfin, le maintien d'une productivité du travail faible, probablement même en recul en terme réel et sur le long terme, explique que le

contrôle de la force de travail, en premier lieu des jeunes hommes et des jeunes femmes, reste l'élément déterminant pour accumuler et asseoir une très relative prospérité.

## 4 Trajectoires « d'installation » et d'émancipation des jeunes ruraux

Dans les villages, on observe des jeunes producteurs dans deux types de situations :

- Ceux travaillant dans des unités de production autonomes : un jeune couple avec la (belle-)mère et/ou un petit frère ou sœur ;
- Ceux sous la coupe d'un aîné à la tête d'une unité de production de relativement grande dimension (de 5 à 10 actifs) : typiquement son ou ses fils, ses neveux utérins ou ses belles-filles.

Dans le premier cas, les jeunes producteurs peuvent accéder à la terre en demandant, éventuellement par le truchement de l'aîné d'un segment de lignage, des droits d'usage. Jamais il n'a été fait cas de producteurs frustrés d'une telle demande. La surface cultivée et le revenu de ces producteurs semblent plutôt limités par leur capacité à jouir de leur force de travail. Celle-ci est indissociable de la disponibilité en capital circulant (semences et subsistance des travailleurs) à disposition. En effet, au moment des semis, s'il est dépourvu de semences de riz, un jeune homme échange son groupe de travail contre 20 pans de paddy. Un peu plus tard, au cœur de la saison de travail, son épouse à court de subsistance de la famille va, à son tour, vendre son groupe de travail. Ces jeunes gens ont tout intérêt à entretenir des rapports clientélistes pour se prémunir en cas de coups durs. Or cela passe par des contributions en travail, non marchandes cette fois. Ainsi, un couple de jeunes actifs formellement « installé » peut être amené à travailler entre 1/5 et 1/2 du temps de travail agricole disponible (environ 200 jours par an) pour d'autres unités de production. L'autonomie de ces unités de production est donc toute relative. Contrairement au modèle que propose Tchayanov (1990 [1925]), les choses ne changent pas avec la naissance des premiers enfants. En effet, la circulation enfantine reste très intense et les premiers enfants sont généralement élevés chez leur grand-mère maternelle pour laquelle ils travailleront le moment venu. Coincés dans ce cercle vicieux, ces jeunes producteurs (hommes et femmes) peuvent rester longtemps dans une situation d'autonomie formelle, mais marquée en réalité par une grande précarité.

La situation des jeunes hommes restés sous la coupe d'un aîné apparaît moins précaire, paient-ils cette sécurité (relative) d'une totale subordination ? Pas nécessairement, l'institution de la *kune* permet non seulement la circulation du travail entre les unités de production mais également le partage de la force de travail au sein des unités de production les plus importantes. Les vieux disent que leurs dépendants les « représentent » dans le groupe de travail. Un jeune homme célibataire consacrer les deux premiers « tours » aux parcelles de l'aîné qui négociera lui-même la date et rassemblera les vivres nécessaires à la préparation du repas. La mère du jeune homme le sollicitera, elle aussi, pour travailler ses propres parcelles. On laissera au jeune son dernier tour pour qu'il puisse cultiver une parcelle « individuelle » pour lui (généralement une culture commerciale comme le piment). Les jeunes hommes et les jeunes femmes prennent parfois le risque de « voler » des journées de travail aux aînés du groupe en les vendant en cachette. Cela donne lieu à des conflits réglés à l'occasion de palabres publics durant lesquels la légitimité de chaque partie est mise en question. Alors que nous n'avons observé aucun conflit foncier intrafamilial, la question du partage légitime de la force de travail entre les générations fait l'objet de discussions récurrentes. Que ce soit par la stratégie du coup

de force ou en témoignant le respect qui est dû aux aînés, à mesure que les jeunes hommes prennent des responsabilités, qu'ils se marient et élèvent des enfants, on les laissera jouir d'une part croissante de leur force de travail. À la tête d'une unité de production importante, un homme âgé disposera ainsi de quelques dizaines de jours de travail par an de la part de chacun de ses fils, lesquels travailleront avec leurs épouses ou leur mères le reste du temps.

Pour les jeunes femmes, les perspectives sont un peu différentes. Elles doivent s'émanciper dans le village et le lignage de leur époux et de la tutelle de leur belle-mère. Une jeune épouse est en position défavorable : elle consacre l'essentiel de ses journées de travail aux parcelles de son mari et de sa belle-mère. De plus, affectée aux tâches domestiques (en premier lieu la longue préparation des repas), elle n'aura guère de temps à consacrer à ses parcelles. Mais l'assujettissement n'est pas complet car elles entretiennent des relations étroites avec leur village d'origine, en particulier avec leur propre mère. Dans le partage des ressources productives et en particulier des journées de travail : si elle s'estime lésée, elle a toujours la possibilité de ne pas rentrer d'un de ses longs séjours chez ses parents et laisser le jeune homme à son triste sort. Très progressivement, quand ses enfants auront grandi, elle cherchera pour son époux de « petites épouses » qui pourront la seconder dans les *kune* et assureront à leur tour les tâches domestiques les plus fastidieuses. La première épouse augmentera ainsi progressivement la surface de ses cultures et son autonomie au sein du groupe. Les trajectoires d'accumulation des femmes sont largement indépendantes de celles de leurs époux. Rares sont celles qui, au moment où elles atteignent leur autonomie n'ont pas navigué entre plusieurs villages et lignages. Désormais, même si elle rejoint, suite à un divorce ou au décès de son premier époux, une autre unité de production son statut aura changé : hors de question de se placer sous la tutelle d'une autre femme.

## 5 Conclusion

L'autonomie formelle vis-à-vis des aînés qui contrôlent la circulation des ressources productives de certains jeunes hommes dans les villages de Sella Limba se paient d'une précarité réelle. D'un point de vue purement matériel, la situation de ceux qui restent sous la coupe d'un aîné semble préférable, d'autant que leur subordination s'étiolé progressivement à mesure qu'ils gagnent le droit de jouir de leur propre force de travail. Mais il ne s'agit nullement de stratégies. Un orphelin de père ou, plus grave, de mère, trouvera toujours un parent pour le prendre en charge. Mais sans personne pour défendre ses droits au sein de l'unité de production, il aura plus rapidement tendance à s'émanciper de cette tutelle. Ainsi, certains jeunes hommes sont poussés à prendre plus précocement, dans les conditions que l'on a décrites, leur autonomie.

L'autonomie (formelle) au prix de la précarité (réelle) ou la sécurité (relative) au prix de la subordination (temporaire) : les jeunes ruraux peuvent-ils échapper, hors du village et du lignage, à ce dilemme et accélérer leur trajectoire « d'installation » ? A partir de notre cas d'étude, on distingue deux voies dans ce sens :

- le travail extra-agricole et les migrations saisonnières ;
- la migration définitive vers les marges en cours de colonisation agraire.

Contrairement aux années 50, migrer hors du village n'implique plus une rupture définitive avec son village et son lignage. Aux périodes de creux du calendrier de travail, les jeunes hommes sont nombreux à partir dans les centres urbains ou les centres miniers pour employer leur force de travail. Non seulement ils ne sont alors plus un poids inutile pour le reste de la cellule domestique,

mais en plus les revenus qu'ils tirent de ces activités leur reviennent entièrement. Cela peut aider à acheter quelques tôles en vue de la construction d'une maison qui permettra de quitter le toit paternel (au moins physiquement), préparer la prochaine saison de culture, aider son épouse à créer un petit capital commercial, etc. Cependant en Sierra Leone le secteur minier n'offre que des salaires à peine supérieurs à la productivité journalière du travail en agriculture (de l'ordre de 1,5 à 2 € par jour), le travail est dangereux et la vie dans les centres miniers est chère. Ils sont également nombreux à revenir au village aussi démunis qu'ils en étaient partis. La même remarque vaut pour les travaux de manœuvre ou de vendeur à la sauvette auxquels peuvent aspirer les ruraux à Freetown, où les salaires semblent encore plus faibles.

Comme pour les générations précédentes, partir s'installer dans les marges du *chiefdom* reste une possibilité. La productivité du travail dans les plaines inondables de l'ouest de la Sella Limba est supérieure à celle dans les zones les plus denses. Les revenus des producteurs sont moins dépendants des productions commerciales dont les prix sont très instables. Surtout les conditions offertes aux jeunes hommes par les aînés de ces villages de la « frontière » sont meilleures. L'histoire a apporté la preuve que les producteurs sont capables de mettre en valeur des milieux sous exploités (hier les bas-fonds, aujourd'hui les vastes plaines inondables) et de développer des modes d'exploitation intensifs en travail (donc pourvoyeurs d'emplois ruraux). Mieux, on a vu que c'est quand les opportunités économiques favorisaient ces développements que les jeunes ruraux avaient été en meilleure position pour gagner en autonomie vis-à-vis d'un système social coercitif.

Malheureusement, depuis 2007 le gouvernement a fait un choix très différent : en promouvant les investissements dans des exploitations agro-industrielles capitalistes de grandes dimensions, il cherche à confier le développement de ces frontières agricoles à des firmes internationales. Non seulement cela peut se traduire par une destruction d'emplois et une précarisation accrue du travail (Palliere and Cochet 2018), mais cela pourrait fermer durablement des espaces agricoles qui représentent un grand potentiel pour les millions de jeunes ruraux qui chercheront à « s'installer » en agriculture dans les décennies à venir.

## Référence

- Bélières, Jean-François, Philippe Bonnal, Pierre-Marie Bosc, et al. 2014 *Les agricultures familiales du monde : définitions, contributions et politiques publiques*. CIRAD.
- Bernstein, Henry. 2010. *Class Dynamics of Agrarian Change*. Halifax : Kumarian Press.
- Boserup, Ester. 1965. *The conditions of agricultural growth : the economics of agrarian change under population pressure*. London : Allen & Unwin.
- Chauveau, Jean-Pierre, et Paul Richards. 2008. « West African Insurgencies in Agrarian Perspective: Côte d'Ivoire and Sierra Leone Compared ». *Journal of Agrarian Change* 8(4): 515–552.
- Colin, Jean-Philippe. 2017. « Emergence et dynamique des marchés fonciers ruraux en Afrique subsaharienne : un état des lieux sélectif ». *Les Cahiers du Pôle Foncier*, 18. Montpellier: Pôle Foncier.
- Lénine, Vladimir Iliitch. 1969 [1899]. *Le Développement du capitalisme en Russie*. Œuvres, 3. Moscou : Editions du progrès.
- Mazoyer, Marcel. 1987. *Dynamique des systèmes agraires*. Rapport de synthèse présenté au comité des systèmes agraires. Paris : Ministère de la Recherche et de la Technologie.
- McCulloch, M. 1950. *The Peoples of Sierra Leone Protectorate*. International African Institute London.
- Meillassoux, Claude. 1977. « Elaboration d'un modèle socio-économique en ethnologie ». in *Terrains et théories*. Paris : Éditions Anthropos, pp. 69–77.
- Palliere, Augustin. 2014. *"Un sac de riz vide ne tient pas debout". Dynamiques agraires régionales et marginalisation de la paysannerie sierra-léonaise*. Thèse de doctorat. Université de Nanterre – Paris.

- Pallière, Augustin, et Hubert Cochet. 2018. « Large Private Agricultural Projects and Job Creation: From Discourse to Reality. Case Study in Sella Limba, Sierra Leone ». *Land Use Policy*, 76, pp.422-431.
- Peters, Krijn. 2006. *Footpaths to Reintegration: Armed Conflict, Youth and the Rural Crisis in Sierra Leone*. Thèse de doctorat, Wageningen Universiteit.
- Richards, Paul. 1983. « Ecological Change and the Politics of African Land Use ». *African Studies Review* 26(2): 1–72.
- Richards, Paul. 1996. *Fighting for the Rain Forest: War, Youth & Resources in Sierra Leone*. London : James Currey.
- Rocheteau, Guy. 1975. « Les formes pré-industrielles de coopération élargie en Afrique: typologie et évolution ». in *Civilisation noire et éducation*. Dakar: ORSTOM.
- Tchayanov, Alexandre V. 1990 [1925]. *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.